N°: 2005-10-12
Service : Urbanisme

OBJET: BALMES DE LA CADIERE
OUVERTURE D'UNE ENQUETE PREALABLE
A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Je vous rappelle que les travaux de purge et de confortement des balmes de la Cadière doivent être réalisés dans le cadre du contrat rivière, ces travaux visant à maîtriser les risques liés aux inondations et aux formations d'embâcles et de bouchon hydraulique sur l'Yzeron.

Ces travaux de confortement nécessitent une intervention sur propriétés privées (parcelles AE 118, 119, 155, 146, 159, 160).

Afin de faciliter l'aboutissement de cette opération, il apparaît nécessaire de solliciter auprès de Monsieur le Préfet l'ouverture d'une enquête en vue de déclarer d'utilité publique le projet.

- DELIBERE-

A L'UNANIMITE des membres présents

DEMANDE à Monsieur le Préfet l'ouverture d'une enquête en vue de déclarer d'utilité publique les travaux de confortement des Balmes de la Cadière

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.
Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET